

- **Université de Relizane**
- **Faculté de droit**
- **Niveau 2ème année License tronc commun**
- **Module terminologie juridique**

Chapitre-2 Les divisions du droit

1- La distinction droit national/ droit international

Le droit international: se décompose entre le droit international public et le droit international privé.

Droit international public	Droit international privé
Ensemble des règles juridiques régissant les relations entre les États et autres sujets de la société internationale.	Ensemble des règles applicables aux personnes privées dans les relations internationales.
مجموعة القواعد القانونية التي تحكم العلاقات بين الدول و مواضيع المجتمع الدولي.	مجموعة القواعد القانونية المطبقة على الأشخاص الخاصة في العلاقات الدولية.

Le droit national: se décompose entre le droit public et le droit privé.

2- La distinction droit public/ droit privé

Droit public	Droit privé
Ensemble des règles organisant l'État et ses démembrement et régissant les rapports entre les puissance publique et les particuliers.	Ensemble des règles régissant les rapports entre particuliers.
مجموعة القواعد التي تنظم الدولة و الهيئات التابعة لها، و التي تحكم العلاقات بين السلطة العامة و الخواص.	مجموعة القواعد القانونية التي تنظم العلاقة بين الخواص.

A- les principales matières de droit public sont:

- le droit constitutionnel,
- le droit administratif,

- le droit pénal,
- la législation financière,
- le droit fiscal.

B- les principales matières de droit privé sont:

- le droit civil,
- le droit commercial,
- le droit maritime,
- le droit bancaire.

C- les droits spécialisés: il existe des droits détachés du droit commercial ou/ droit civil

- le droit des assurances,
- le droit de la consommation,
- le droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle.

D- Les nouveaux droits: apparaissent

- le droit des télécommunications,
- le droit de la concurrence,
- le droit médical,
- le droit de l'informatique.